

Reims, le 17 mars 2025



Association pour le patrimoine industriel de Champagne-Ardenne,

Présidente Gracia Dorel-Ferré

Vice-président Patrice Gielen

Secrétaire Françoise Picot

Trésorier Loïc Hervé

Webmestre Denis Capovilla

Déléguée excursion d'octobre Martine Combres

Déléguée Reims Chantal Ravier

Déléguée Marne Maryse Baudson

Equipe de gestion : Noelle Manzoni, Jean-Pierre Frérot, Claudie Hermant

Assemblée générale du 17 mars 2025.

Rapport moral et d'activités des années 2023 et 2024

La séance est ouverte à 14h40

Présents : 25

Pouvoirs : 45 sur 107 adhérents au 31 octobre 2024.

Le quorum est atteint.

Fondée en 1997, notre association a résisté à toutes les tourmentes et acquiert une réelle visibilité locale et internationale.

I. L'association : Une gestion collégiale.

Fondée en décembre 1997, à la demande du Recteur Hinard, notre association rassemble un nombre d'adhérents d'une remarquable stabilité. Depuis plusieurs années nous tournons autour du chiffre de 110, avec des pics jusqu'à 120. Le ciment de cette organisation est un groupe d'adhérents présents depuis le premier jour. Ils forment, d'une certaine manière, la mémoire vivante de l'association.

Un petit nombre d'entre eux se réunit régulièrement pour présider aux destinées de l'APIC, soit parce que l'association est impliquée dans des actions ciblées, comme on le verra ci-dessous, soit parce qu'elle décide une action d'envergure, comme c'est le cas pour la mise

en place et la préparation d'un colloque. Parmi eux, la secrétaire de l'APIC, le trésorier et le webmestre assurent un travail considérable.

La secrétaire de l'APIC s'est donnée comme mission de consolider ce groupe en lui envoyant, régulièrement, des informations sur les nouvelles du patrimoine industriel. C'est l'INFO-APIC, qui au-delà de sa valeur informative dynamise l'association et la maintient en haleine.

Grâce à la gestion sourcilleuse de notre trésorier, les finances sont saines et nous permettent d'envisager des projets que nous exposerons par la suite. Cela ne nous dispense pas de demandes de subventions, auxquelles s'attache, avec talent, notre trésorier.

La visibilité de l'association est d'ailleurs assurée par lui, en tant qu'organisateur et accompagnateur des « mercredis du patrimoine ». Ces sorties régulières sont toujours d'une grande originalité et permettent une connaissance concrète du patrimoine industriel de la Champagne-Ardenne, qu'il soit de grande taille ou plus modeste. Dans les deux cas, nos visiteurs mesurent à quel point ce patrimoine est peu connu et peu mis en valeur au regard de ce qu'il mériterait. Rappelons qu'un des objectifs fondamentaux de notre association est la connaissance du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne et sa meilleure diffusion.

Depuis plusieurs années, deux collègues ont mis en place une excursion de trois jours **au mois d'octobre**, qui remporte toujours un grand succès. Cette année passée, il s'agissait d'une excursion en Lorraine, autour de Bataville, la Vallée de la Fentschet Amnéville. Des projets sont déjà à l'étude pour l'automne prochain.

La Lettre, trimestrielle, rend compte d'une façon large, de tout ce fonctionnement, tout en relevant les informations plus ponctuelles qui peuvent intéresser nos adhérents : visites, lectures, expositions, et élargir leur champ de références. Cette Lettre, distribuée à plus de 500 abonnés en France et dans le monde, est bien connue et appréciée. Elle reste consultable sur le site de l'APIC.

Le site de l'APIC. Car, malgré tout l'investissement de l'équipe, nous ne serions pas connus comme nous le sommes sans la page web www.patrimoineindustriel-apic.org. Celle-ci est la mémoire et l'avenir de l'association. Visitée par 2000 personnes par mois, elle rassemble tout notre travail, depuis le début : inventaires du patrimoine champardenais, dossiers, usages pédagogiques. Nos ouvrages sont mis en ligne, ainsi que ceux d'auteurs ou d'associations amies, ce qui fait de notre site une ressource de premier ordre pour le patrimoine industriel.

Depuis le début, l'APIC a souhaité travailler de concert avec **des associations amies**. Outre l'association internationale TICCIH, avec laquelle nous avons organisé des colloques sur le textile et l'agroalimentaire, tous publiés, et le CILAC, auquel nous sommes toujours liés, il faut rappeler notre long compagnonnage avec l'association des Archives et des Musées miniers de Pachuca del Monte, Hidalgo, Mexique, nos liens avec l'association catalane de patrimoine industriel (AMCTAIC), l'association wallonne (PIWB) et plus récemment l'association PELLET, de Salonique, qui nous a procuré des moments exceptionnels lors de notre récent voyage en septembre 2024.

II. Les actions spécifiques en cours et à venir

L'APIC sera représentée à la visite de la briqueterie de Saint Imoges le 19 mars prochain. Rappelons à ce sujet que la seule étude scientifique de ce site est celle que Géraud Buffa, aujourd'hui Inspecteur des Monuments Historiques, avait présenté au colloque *Les Arts du Feu*, qui s'est tenu en 2008 et dont les actes forment le Cahier de l'APIC n°6.

L'APIC est engagée, avec Xavier Claeys, dans un projet de FR3 Télévision, au cours duquel seront présentés divers lieux du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne, connus et moins connus. Un premier tournage concerne la petite ville tuilière de Pargny sur Saulx, dont le riche patrimoine a été mis en valeur par Monique Debrand.

Votre présidente intervient à l'Université de Versailles-Les Yvelines (4 avril) sur le thème : Le patrimoine industriel, un nouveau territoire.

Sont à l'étude des excursions dans la Lorraine du sel et sur la région horlogère de Locle, des études de cas intéressantes où les aspects humains, géographiques et techniques sont étroitement mêlés avec des obligations financières, la commercialisation parfois à longue distance, etc.

Un voyage à Lisbonne, autour de la thématique de l'approvisionnement en eau est prévu pour 2026, au cours duquel on visitera les installations de Pombal, le ministre qui avait rebâti la ville après le terrible tremblement de terre de 1755 et l'on visitera également le musée de l'eau, autour de la station de pompage à vapeur de la fin du XIXe siècle.

III. Ombres et lumières du patrimoine industriel

Notre amie Elisabeth Robert-Dehault, avec qui nous avons démarré, il y a une trentaine d'années, une pédagogie du patrimoine industriel (Colloque de Saint Dizier, 1995), publiée par le CDDP de la Haute-Marne sous le titre *Enseigner le patrimoine industriel*, nous fait remarquer avec tristesse que les membres des équipes que nous avons mises en place à l'époque sont partis à la retraite et leurs successeurs n'ont pas repris sujet. Le patrimoine industriel serait-il l'apanage d'une génération active mais qui n'a pas su transmettre ? C'est d'autant plus dommageable que les aménagements urbains importants que connaissent nos villes se font le plus souvent en habillant le patrimoine industriel, ce qui nuit à leur lisibilité. Dans le dernier numéro de Patrimoine industriel, la présidente du CILAC, Florence Hachez-Leroy s'inquiétait d'un éventuel désengagement de l'Etat. Nous sommes bien à la croisée des chemins, avec un patrimoine industriel qui a acquis ses lettres de noblesse mais qui est menacé par un aménagement urbain peu soucieux de mettre en scène le passé.

Comme écrivait le professeur Massimo Preite dans un beau texte publié dans la revue *Ethnologies*, que je vous recommande, de nouvelles problématiques, comme l'Environnement ou l'impact du colonialisme, tant pour les colonisateurs que pour les

colonisés, ne peuvent être éludées. Or, ces vingt dernières années, on a vu un peu partout les musées industriels gommer ce qu'ils avaient de revendicatif ou de militant. Ce n'est pas rendre service au patrimoine industriel que de l'édulcorer, et nous devons y veiller, nous aussi.

Le trésorier présente les rapports financiers des années 2023 et 2024 qui ont été au préalable vérifiés par le commissaire aux comptes.

Le rapport moral est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Les rapports financiers sont soumis au vote. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Le montant de l'adhésion à l'APIC reste le même : 20 euros par personne, les couples peuvent ne verser que 30 euros.

Il est ensuite procédé à **l'élection des trois membres sortants** du Conseil d'administration : Loïc Hervé, Christophe Henrion et Martine Combres sont réélus.

La séance est levée à 16h30.

La secrétaire de l'APIC